



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 02/12/2016



Sommaire

1. Communiqué Collège du 02/12/2016
2. Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 02 décembre 2016
3. Fusillade de la Place Saint-Lambert, 5 ans déjà
4. Saint-Nicolas des étudiants
5. Europa League : Standard – Ajax
6. Un Carré « Magique » pour la troisième nocturne de Noël
7. Liège Patrimoine, la passion du patrimoine mobilier et immobilier

Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 02 décembre 2016

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 02 décembre 2016, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Fusillade de la Place Saint-Lambert, 5 ans déjà
- Saint-Nicolas des étudiants
- Europa League : Standard – Ajax
- Un Carré « Magique » pour la troisième nocturne de Noël
- Liège Patrimoine, la passion du patrimoine mobilier et immobilier

Fusillade de la Place Saint-Lambert, 5 ans déjà

5 ans après, Liège n'oublie pas la violence qui a frappé, le mercredi 13 décembre 2011 faisant 5 victimes et des centaines de blessés.

En accord avec les familles, la Ville, la Province et le Conseil du Village de Noël, une commémoration est prévue le mardi 13 décembre 2016.

Le rendez-vous est fixé à 10h45 à la Grande Mairie du Village de Noël pour organiser le cortège jusqu'à la stèle de la Place Saint-Lambert.

A 11h15, rappel des noms des victimes suivi des dépôts de fleurs.

Une minute de silence sera observée à 11h35 suivie de la sirène des pompiers et de la Brabançonne.



Saint-Nicolas des étudiants

Bal des étudiants le 4 décembre 2016

A partir de 20h, la rue de Droixhe sera fermée à la circulation dans la nuit du dimanche au lundi de minuit à 3h00. Des navettes de bus sont mises en place avec un parking Pick up établi place Louis De Geer.

Cortège de la Saint-Nicolas des étudiants le 5 décembre 2016

Quelques infos pratiques :

Interdictions de stationnement sur les parkings de la place Cockerill et de la place du XX Août du lundi 7h00 au mardi matin.

Départ du cortège Place Cockerill - Constitution du cortège à 12h30 - départ à 13h.

Itinéraire : place Cockerill, rue de la Régence, place de la République Française, boulevard de la Sauvenière et Avroy, avenue Rogier devant la statue «Li Torè», aux Terrasses. Chants facultaires de 15 à 16 h au Torè.

Les services de nettoyage de la Ville procéderont aux nettoyages des chaussées à la fin du cortège et seront encadrés par les services de Police.

La Police insiste pour que la situation soit rendue à la circulation pour 17 heures au plus tard.

Les étudiants se rendront ensuite vers la Place Cockerill pour le bal de 16 à 20h. La circulation sera arrêtée au

passage du cortège sur cet itinéraire et dans les artères qui y aboutissent.

Pour le bon déroulement de la manifestation, les œufs, la farine, les bouteilles en verre et l'alcool de plus de 10° sont interdits dans le Carré et sur le parcours du cortège.



Europa League : Standard – Ajax

Ce jeudi 8 décembre à 21h15, le Standard reçoit l'Ajax d'Amsterdam dans le cadre de l'Europa League.

Cette rencontre est classée « match à risques » par l'UEFA et les services de Police.

Sur proposition des services de police, le Bourgmestre Willy DEMEYER a signé un arrêté de police, stipulant que pour avoir accès à la zone du stade (dès 19h30), les supporters néerlandais devront être en possession d'un combiné « ticket - car ».

Cette décision relative au maintien de l'ordre public répond aux mesures de sécurité régulièrement appliquées en Belgique en cas de match à risques.

Elle permet :

- de garantir l'ordre public tout en ne présentant pas un coût exorbitant en matière de personnel ;
- d'éviter la confrontation directe des noyaux durs aux alentours du stade.

Cette mesure a été prise en concertation avec la police d'Amsterdam.

Ce match se déroulant dans un contexte sportif important pour les 2 clubs et au vu des débordements qui ont déjà pu être observés de la part des noyaux durs, la zone de Police locale de Liège a décidé de mettre en place des dispositifs policiers visibles et en civils dès le mercredi soir.



Un Carré « Magique » pour la troisième nocturne de Noël



Pour la troisième année consécutive, les commerces du Carré proposent une nocturne de Noël le vendredi 9 décembre prochain.

L'objectif est de valoriser les atouts du quartier qui se démarque de plus en plus comme un quartier alliant vie diurne et nocturne avec une dimension « qualité et originalité » très présente.

Selon les études récentes, on remarque combien cette dimension est désormais essentielle dans les centres-ville pour maintenir l'attractivité.

La cohésion et la volonté des commerçants de valoriser leur quartier et son identité sont également des facteurs de réussite importants. On le constate à Liège avec la belle évolution des rues des Guillemins, Souverain Pont, Neuvicé ou Casquette.

La démarche de cette année est complétée par une collaboration avec les acteurs culturels qui entourent le Carré, ce qui donne une dimension supplémentaire au projet.

La Ville de son côté continue à s'impliquer et soutenir la dynamique initiée dans le Carré puisqu'une réflexion plus large est désormais en cours sur la politique de la nuit.

Enfin, les investissements publics dans le quartier sont conséquents :

Augmentation du budget consacré aux illuminations de Noël (extension place X. Neujean, Sébastien Laruelle,..). Poursuite du plan de rénovation de l'éclairage entamé au printemps avec la pose d'éclairage LED dans la rue de la Casquette. Ce nouvel éclairage sécurisant en hyper-centre de la Ville s'est révélé très positif et a permis de programmer de nouvelles réalisations dans le périmètre du Carré, à savoir dans les rues Saint-Jean-en-Isle, Saint-Adalbert et Pot-d'Or (réalisées en septembre dernier).

Au printemps 2017, ce sont la Place Xavier Neujean et les rues Sébastien Laruelle et du Diamant qui se verront équipées.

Par ailleurs, l'étude de la rénovation de la Place Xavier Neujean est entamée et une première phase visant le

«cœur de place» est proposée au Plan d'Investissement Communal 2017/2018.



Liège Patrimoine, la passion du patrimoine mobilier et immobilier



La Fondation d'utilité publique « LIEGE PATRIMOINE », présidée par Serge MANTOVANI, constitue un outil culturel non négligeable. Ses objectifs sont d'œuvrer à la promotion du patrimoine archéologique, artistique et historique de ses entités associées (Institut Archéologique Liégeois, Musée d'Art religieux et d'Art mosan, Le Vieux- Liège, les Amis du Musée d'Armes de Liège, les Amis du Musée d'Art religieux et d'Art Mosan, les Amis des Musées de l'Institut Archéologique Liégeois, les Musées de Liège) et de collaborer à une politique muséale de haut niveau.

Habillée à recevoir dons et legs, la Fondation reçoit régulièrement des œuvres et objets qui après examen du Conseil scientifique sont valorisés dans les collections muséales de la Ville de Liège. La Cité Ardente possédant le plus vaste et le plus intéressant capital mobilier culturel de Wallonie.

Souhaitant valoriser la culture et la promotion du patrimoine liégeois, la Fondation met à disposition des salles de réunions et une logistique pour de nombreuses associations.

«LIEGE PATRIMOINE» est à l'écoute et au service de toutes celles et ceux qui ont la passion du patrimoine mobilier et immobilier et de Liège.

Informations :

 04/221 94 20  fondation-liege-patrimoine@liege.be
